

Extraits de l'intervention du P. Gérard Billon

Grande Bretèche - 19 mai 2008

...Je rappelle que *les équipes de lecture* suscitées par l'initiative diocésaine de l'Année de la Mission ne s'apparentent pas aux « groupes d'études bibliques » qui existent actuellement, mais plutôt à des groupes de « lectio divina ». Les rencontres de ces équipes ne visent nullement à un apport de connaissances bibliques ou exégétiques à partir de l'étude de fiches ou de l'enseignement dispensé par un intervenant spécialisé. Il ne s'agit pas d'abord d'y acquérir un « savoir », mais de « rencontrer » la Parole de Dieu.

Les personnes qui accepteront de prendre la responsabilité de « modérateur » de ces équipes ne posséderont pas nécessairement une grande connaissance biblique, mais leur rôle sera avant tout de faire circuler la parole et de gérer les horaires.

Ces rencontres devront susciter un partage à partir de sa foi. La Parole de Dieu est donnée aux chrétiens pour évangéliser et permettre à d'autres de faire cette rencontre avec le Christ. Il ne faut pas se contenter d'inviter les personnes qui viennent à la messe le dimanche, même si c'est très utile. L'invitation devra donc être la plus large possible, à commencer par des voisins et amis qui ne fréquentent peut-être pas souvent nos Paroisses. D'expérience, personne n'a été agressé par des réponses violentes. Il y a eu un certain nombre de participants et beaucoup ont remercié ceux qui les invitaient, même s'ils ne sont pas venus.

A partir des expériences antérieures déjà vécues, notamment dans les diocèses d'Auch, d'Albi, de Franche-Comté..., **que dire sur cette initiative ?**

-D'abord *l'importance de la découverte de la Parole de Dieu*. Lire un livre de la Bible en entier sera une première expérience pour beaucoup. Une fois passée l'appréhension initiale de se retrouver sans « guide » patenté pour leur interpréter le texte, c'est généralement un étonnement heureux.

-Ensuite, *l'expérience de pouvoir parler avec d'autres de sa foi*. Bien des personnes disent : « On a pu parler de questions dont on ne parle jamais ! » cela a été très utile et très apprécié.

Certaines difficultés ont pu être identifiées ou redoutées :

- les « modérateurs » ayant parfois du mal à gérer leur équipe se transforment involontairement en « animateurs bibliques », soit de leur propre fait, soit à l'incitation de certains membres. Outre le danger d'accaparer la parole et de se comporter de fait en animateurs de groupes d'études bibliques, se croyant tenus de faire des exposés et agissant comme s'ils savaient, ils créent le risque de décourager certains.

- danger de *faire autre chose que ce qui est suggéré*. C'est-à-dire par exemple de transformer ces équipes de lecture en groupes d'études bibliques avec un « expert » ou en discutant de manière intellectuelle. La manière de procéder est du type de la *lectio divina* qui implique que la majorité des membres de l'équipe, sinon tous, se risquent à exprimer ce qu'ils ont découvert à la fois dans leur intelligence et dans leur cœur, de manière à être renouvelés dans cette lecture.

- *une possibilité de « protestantisation en agissant ainsi* : en donnant directement la parole sans guide autorisé, risquer la tentation de laisser aux participants le soin d'interpréter seuls la Parole de Dieu, Au sein de l'Eglise Catholique, c'est toujours le magistère (Evêque, prêtres, diacres, personnes formées...) qui est habilité à interpréter l'Ecriture....C'est pour cela qu'une organisation des huit rencontres prévues sera suggérée : notamment un questionnaire qui aidera tant à leur préparation qu'à leur bon déroulement. « Je voyais beaucoup plus d'avantages que de limites à cette pratique. Je ne puis que conseiller d'autres d'agir sans crainte. » Mgr Pierre-Marie Carré, archevêque d'Albi).

- « Il y a aussi une certaine peur devant la Parole de Dieu chez beaucoup de fidèles. Ils pensent que c'est l'affaire des prêtres que de la lire, de l'expliquer et de la commenter. Les fidèles écoutent d'une oreille plus ou moins attentive. Quand on leur demande de prendre le livre, de le découvrir, en quelque sorte de se l'approprier pour en parler, de dire comment cela marque, c'est un profond changement, un vrai dépaysement avant d'être une lumière. Je leur conseille aussi de durer pour que grandisse la familiarité avec la Parole de Dieu ! » (Mgr Pierre-Marie Carré, archevêque d'Albi)...

Un bref, **rappel des trois temps de la « lectio divina »** s'impose :

D'abord, observer un texte : le lire, le « mâcher », vérifier ce qui dans le texte me fait dire ce que je dis (c'est où dans le texte ?)

Ensuite, méditer ce texte (que me dit Dieu à travers ce texte ?) et écouter ce que me dit la Parole des autres sur ce texte.

Enfin, prier avec ce texte (je me risque à dire quelque chose à Dieu qui se révèle par sa Parole)...

L'organisation générale se fera à plusieurs niveaux :

- une équipe diocésaine de pilotage qui devra disposer d'un site Internet qui coordonnera et aura pour mission de recevoir toutes les questions émanant des équipes et qui y répondra.

- une équipe d'animation de trois à quatre personnes appelées (dont un prêtre) dans chaque doyenné.

- des modérateurs à la tête de chaque groupe de 6 à 8 personnes (10 au maximum), assistés chacun d'un(e) secrétaire chargé(e) de prendre quelques notes, de relever les questions émanant du groupe et de recueillir les fruits « mûrissant » au fur et à mesure de l'avancement de la lecture. Cela constituera une sorte de « journal de bord ».

Les rencontres se limiteront à 90 minutes :

- 5 minutes pour se saluer, échanger brièvement quelques nouvelles et apporter les réponses aux questions restées en suspens lors de la réunion précédente. Ce temps se terminera par une invocation à l'Esprit Saint ou tout simplement par l'allumage d'une bougie, l'ouverture d'une Bible, l'exposition d'une icône...

- 45 minutes consacrées aux échanges sur les chapitres qui auront été préalablement lus chez soi. Ces échanges se feront à partir d'un questionnaire permettant d'orienter les axes de réflexion (tous les participants auront le même texte et les mêmes questions). A la fin de cette période, un court temps de silence pourra permettre de se préparer à la phase suivante.

- 30 minutes pour méditer le texte et se demander comment il nous parle, comment il s'actualise aujourd'hui au sein de nos communautés et notre monde d'aujourd'hui. Quelles questions pour notre vie d'Eglise ? Au modérateur de veiller à ce que personne ne « confisque » ce temps d'échange et que chacun parle s'il le souhaite.

- 10 minutes pour prier (en silence à haute voix) à partir de ce que j'ai compris ou que j'ai retenu du texte sur lequel chacun a pu s'exprimer selon sa sensibilité. Qu'est-ce que j'ai envie de dire au Seigneur ou de partager au groupe ? Ceux qui le souhaitent peuvent le faire en silence. Cette séquence peut se conclure par le Notre Père ou un chant...

Chaque rencontre pourra utilement se poursuivre sur un temps de convivialité (café, jus de fruits, petits gâteaux...) d'une demi-heure environ. Le modérateur pourra en profiter pour rappeler les consignes et les indications nécessaires pour la réunion suivante.

Quelques réponses du P. Billon aux questions posées par les participants à la réunion :

- Certaines personnes seront désorientées car, habituellement, la « lectio divina » évoque un texte assez court alors que là, les réunions porteront sur 2 à 5 chapitres. Chacun est invité faire une nouvelle expérience, à convertir – pour une année – ses pratiques habituelles.

- **Une rencontre de mise en route de la démarche aura lieu le 27 septembre 2008.** Les équipes de lecture pourront se constituer courant le mois d'octobre (voire plus tôt) pour être « envoyés » par votre archevêque, lors de la célébration du 11 novembre 2008.

-Les « modérateurs » veilleront à ce que l'on ne perde pas trop de temps avec des questions de détail ou des critiques négatives du texte. Si des souffrances sont évoquées par l'un ou l'autre des participants, il ne s'agit pas de les ignorer mais d'inviter l'intéressé(e) à les évoquer brièvement ou à les développer à l'issue de la réunion ou encore à s'adresser à une personne compétente extérieure..

-Il ne semble pas souhaitable que des nouveaux intègrent un groupe constitué au bout de plusieurs réunions. Mieux vaut les inviter à rejoindre une structure en cours de création.

- Les questionnaires qui seront proposés pour chacune des huit rencontres ne s'intéressent pas particulièrement au contenu dogmatique du livre des Actes des Apôtres qui représente pourtant un tiers de l'ouvrage. Par exemple, le discours d'Etienne comme celui de Paul à Antioche (pourtant très intéressants) ne sont pas abordés. **Ce qui importe en priorité** n'est pas tant ce qui est dit... mais **ce que cela produit au sein de l'Eglise primitive.**

- Chaque membre est invité à poser préalablement un acte de foi en l'action de l'Esprit-Saint. Nul ne peut savoir ce qui va sortir de cette confrontation à l'Ecriture. Car c'est bien la Parole de Dieu qui va susciter en nous la parole.

- R.C.F diffusera 9 émissions (une au début de chaque mois, la première en octobre). Le Père Joseph Stricher (diocèse de Metz) introduira à la lecture des chapitres du livre des Actes objet de la réunion du mois. Ses commentaires seront également disponibles sur le site internet du diocèse.

- Les modérateurs recevront de petites fiches techniques (une demie page environ) permettant de donner quelques indications générales (rappeler par exemple que la Parole de Dieu est vraie, même si elle ne cherche pas à être conforme à la vérité historique ou comptable).

- Une réunion d'évaluation sera organisée à mi-parcours le 28 mars 2009 à l'intention des modérateurs pour faire le point.